

Appel à projets d'artistes en vue de la réalisation de visuels décoratifs en sortie de la gare du Midi

Projet DECOSTATION

avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commune de Saint-Gilles, de la SNCB-Holding et de la STIB

Article I. Description générale de l'appel à projets

Afin d'améliorer l'attractivité des alentours de la gare du Midi, Atrium Midi lance un appel à projets d'artistes dans le cadre du projet **DECOSTATION** (décoration de la sortie de la gare du Midi (rue couverte/ « d'Angleterre » et de ses alentours).

Près de **800 m² de surfaces** pourront être disponibles pour la mise en place des visuels de décoration (paroi vitrée de la station de tram de la rue couverte, surfaces des ponts SNCB de l'esplanade de l'Europe...).

Chaque participant est invité à créer une œuvre artistique d'ensemble exprimant **l'identité du quartier, porte d'entrée de la Capitale de l'Europe**.

Cet appel à projet est proposé à toutes personnes, artistes amateurs ou professionnels, groupement et associations.

Article II. Techniques attendues

L'œuvre artistique réalisée sera transférée sous format digital par le participant afin de permettre l'impression de celle-ci à partir de fichier EPS ou TIFF (résolution de 30 à 70 dpi au format réel – ou fichier vectorisé).

Les éléments visuels retenus seront ensuite imprimés sur vinyle et bâche microperforés (mesh) avec lamina anti-graffiti.

Article III. Informations pratiques

- **Lancement de l'appel à projet** : Le 1^{er} juillet 2010
- **Inscription** : Réponse à l'appel à projet par envoi de dossier de candidature avant le 25 septembre 2010. Le dossier de candidature doit comprendre :
 - o Une présentation de l'artiste (1 page maximum) ;
 - o Les images des différents visuels artistiques proposés (impression format A4 ou A3) ;
 - o Descriptif proposant l'ordre éventuel ou mise en scène des visuels artistiques selon les surfaces disponibles ;
 - o Une explication du lien de l'œuvre proposée avec le thème de l'appel à projets (1 page maximum) ;
 - o 1 DVDrom avec l'ensemble des visuels artistiques.
- **Frais d'inscription** : Participation libre.

Les dossiers sont à envoyer par courrier à :

*ATRIUM MIDI
29 Avenue Paul-Henri Spaak
1060 Saint-Gilles*

Article IV. Jury de sélection et Prix

Un jury composé des partenaires du projet et de personnes extérieures, se réunira à l'issue de la clôture de cet appel à projets afin de sélectionner trois œuvres.

Il ne sera accepté qu'une seule œuvre par personne, à titre individuel ou en groupe.

Le gagnant recevra un prix de 1.500 € et son œuvre sera retenue pour être imprimée dans le cadre du projet DECOSTATION.

Les deuxième et troisième lauréats recevront chacun un prix de 750 €.

Article V. Propriété des visuels

Atrium Midi, porteur du projet DECOSTATION, devient propriétaire des visuels proposés par les trois artistes sélectionnés par le jury.

Conformément aux dispositions de l'art.3 §3 de la loi du 30 juin 1994 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins, tous les droits patrimoniaux attachés aux droits d'auteur et tout droit relatif à l'œuvre créée par les trois artistes sélectionnés par le jury sont cédés à Atrium Midi.

Il s'agit pour les trois artistes sélectionnés, d'une cession définitive, exclusive et valant pour le monde entier qui concernent tous les modes d'exploitation (reproduction, communication via différents canaux tels qu'Internet, exposition, publication...) même ceux non repris dans le présent appel à projets.

Les trois artistes sélectionnés reconnaissent qu'ils cèdent leurs droits conformément aux dispositions ci-avant énoncées sans pour autant percevoir une autre forme de rémunération que celle prévue par les prix du jury.

Les trois artistes pourront toutefois utiliser leur œuvre à des fins de publicité ou de publication. Dans ce cas, ils devront mentionner que cette œuvre a été réalisée dans le cadre du projet DECOSTATION, financé par la Région de Bruxelles-Capitale, Atrium Midi, la STIB et la SNCB-Holding, avec le soutien de la Commune de Saint-Gilles.

De son côté, Atrium Midi veillera à ce que le nom des artistes figure sur toute publication partielle ou totale des œuvres menées dans le cadre du projet DECOSTATION.

Article VI. Contact

Atrium Midi
Thierry Wojtczak
29 Avenue Paul-Henri Spaak
1060 Saint-Gilles

twojtczak@atrium.irisnet.be
Téléphone : 02.522.10.28
Fax : 02.523.91.32

Article VII. Litiges

Le présent appel à projets d'artistes est de stricte interprétation et soumis exclusivement au droit belge. Seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents en cas de litige.